

Publié le 26 septembre 2011

## Énergie : De l'eau et du soleil pour la Maurienne

Spécialiste de la distribution d'électricité dans la Vallée de la Maurienne, la Sorea (Société des Régies de l'Arc) se diversifie avec la production d'énergie d'origine hydraulique et solaire.



Au cœur des Alpes, la Maurienne est réputée pour ses torrents et son ensoleillement. Des atouts qu'a décidé d'exploiter la [Sorea](#) en se lançant dans la production d'énergie renouvelable hydraulique et solaire. Concessionnaire historique du réseau de distribution des communes de la vallée, la Sem a développé un savoir-faire en matière de production qui lui permet d'appréhender aujourd'hui des projets originaux dans la droite ligne du Grenelle environnement.

Créée en janvier dernier en partenariat avec Enalp, société locale de fourniture d'électricité, sa filiale Sunalp est dédiée au développement de l'énergie photovoltaïque. Deux toitures ont déjà été installées à Saint-Jean-de-Maurienne (450 m<sup>2</sup>) et à Valloire (300 m<sup>2</sup>). Deux autres sont en cours d'achèvement dans ces communes. Deux centrales photovoltaïques d'une puissance de 250 kWc, équipées de 2 000 à 2 500 m<sup>2</sup> de panneaux au sol, seront également en service fin novembre à Saint-Julien-Montdenis. Avec une valorisation originale. « Pour la première fois en France, les panneaux ont été placés sur le merlon de protection de la commune, ouvrage qui protège les habitations en contrebas d'éventuels éboulements », explique Frédérick Marchand, directeur général de la Sorea. Au total, Sunalp prévoit d'investir cinq millions d'euros sur la période 2011/2012.

### Un fort pour l'énergie

Une autre filiale, créée en 2009 avec la Compagnie nationale du Rhône et la Caisse des dépôts, se consacre à la production et à l'exploitation de l'énergie hydraulique. Baptisée Hydrea, elle a débouché sur la construction d'une première centrale à Saint-Jean-de-Maurienne, mise en service début 2011. Sa puissance : 4 mégawatts, soit l'équivalent de la consommation d'électricité de la moitié des habitants de la commune savoyarde. Après trois ans d'études préliminaires diverses avec les services de l'Etat et la commune, un deuxième projet vient d'obtenir le feu vert de la préfecture à Saint-Julien-Montdenis. D'une puissance de 3,7 mégawatts, elle doit être opérationnelle d'ici fin 2012. « Avec la centrale hydraulique et les 2 centrales photovoltaïques sur les merlons, le village de 1 700 habitants produira alors une énergie supérieure à ses besoins », commente Frédéric Marchand.

La Sorea travaille sur d'autres projets innovants dans la vallée. Au-dessus de Modane, le fort militaire désaffecté du Replaton, construit entre 1886 et 1893, pourrait bénéficier d'une réhabilitation à la faveur de la création d'une centrale solaire. Menée par la Sem, l'opération originale combinerait ainsi mécénat et développement économique.